



La nouvelle équipe municipale au service de votre commune

Mickaël Kerneis, réélu le 15 mars dernier vous présente le conseil municipal au grand complet. Si quelques visages vous sont connus depuis la mandature précédente, sept nouveaux élus font aujourd'hui partie de l'équipe.

Martine Le Guirriec-Morvan, réélue en tant que 1ère adjointe, déléguée à la petite enfance, enfance et jeunesse, au patrimoine et aux animations, Thierry Marc, 2ème adjoint, délégué à la communication et au suivi de projets (voirie, bâtiment...) et Emmanuelle Portier, 3ème adjointe, déléguée à l'action sociale, aux associations et à la bibliothèque.

Et les conseillers : Patricia Lancien, Maxime Le Ru, Lia Goarin, Alexandre Aufret, Jean-Marc Milin, Nathalie Magueur, Florence Faure-Conorton, Marieke et Patrice Muller, Ronan Auffret et Philippe Rannou.



La municipalité tient à remercier sincèrement l'ensemble des électeurs et électrices qui se sont déplacés le dimanche 15 mars pour voter pour les élections municipales.

Votre participation, même en présence d'une seule liste, témoigne de votre attachement à la vie démocratique et à la commune. Nous continuerons donc à travailler au service de la commune avec transparence et proximité.

Nous tenons à remercier plus particulièrement le plus jeune électeur Clément LEROUGE (en photo), 18 ans la veille des élections, mais aussi notre doyenne Gaby BIBAS 103 ans qui sont venus faire valoir leur droit civique, Clément avec beaucoup de fierté pour la première fois et Gaby avec toujours autant d'entrain.

Mars / Avril 2026

n°30

MAIRIE de ROSNOËN

5 place de l'église

29590 ROSNOËN

02 98 81 91 97

communication@mairiederosnoen.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 9h/12h-16h/17h30

Mardi 9h/12h-13h30/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h- 13h30/17h30

Vendredi 9h/12h-16h/17h30

*Permanence des élus ;
le samedi de 11h à midi*

*Permanences France Services
Le 3ème jeudi du mois*

Retrouvez votre commune
sur Facebook :

Rosnoen@commune.de.rosnoen.communaute

Et sur instagram

Commune.de.rosnoen

Bibliothèque / Ludothèque

Mercredi de 14h à 17h

Vendredi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h à midi

*!! Vacances scolaires :
ouverture le samedi 10h/12h*

Rosnoën

est sur



IntraMuros

Disponible sur
Google Play

Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

Conférence organisée par Chantal Quéouron, praticienne Psycho Corporelle

le 12 mai à 20h00, gratuite et ouverte à toutes et tous, salle du conseil municipal en mairie.

"A la découverte des réflexes archaïques "

"Il n'arrête pas de gigoter" , "elle peine à se concentrer", "elle ne supporte pas le bruit", "il rencontre des difficultés d'apprentissage", "Ses émotions sont très intenses"... Et si les réflexes archaïques y étaient pour quelques chose ?

Dès la naissance de votre enfant, vous avez certainement observé certains de ces réflexes. Ces mouvements automatiques sont à la base de notre développement cognitif, émotionnel et corporel.

Se pencher sur l'impact de ces réflexes ne serait- elle pas une approche complémentaire pour comprendre et lever certains blocages ? En effet, mal intégrés, ceux-ci peuvent entraîner certains empêchements dans notre vie d'enfant, et aussi d'adultes.

Pour un Espace de Vie Sociale sur l'Aulne Maritime !

La Communauté de Communes, les municipalités de l'Aulne Maritime (Rosnoën, Le Faou et Pont-de-Buis lès Quimerc'h) et la CAF ont décidé de préparer la mise en oeuvre d'un Espace de Vie Sociale (EVS) sur ces trois communes, sur le modèle de l'ULAMIR.

L'objectif d'un EVS est, à la manière d'un centre social, de développer le lien social sur un territoire, le pouvoir d'agir des habitant.e.s et susciter des projets collectifs pour répondre à leurs besoins et à leurs envies, en favorisant la prise d'initiative.

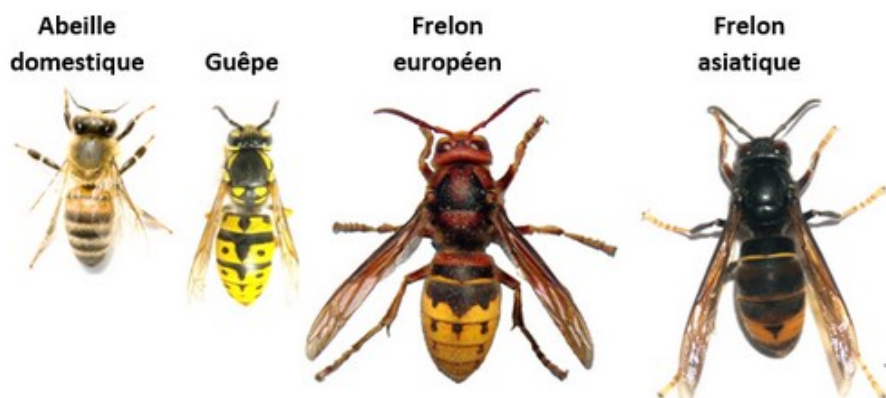
Le centre social de l'Ulamir à Crozon a été mandaté pour créer ce projet d'EVS à partir des besoins des habitants à l'horizon début 2027.

Vous avez des envies, des projets, pour améliorer votre quotidien et le vivre-ensemble ? Vous voudriez faire part de vos besoins et de votre regard sur la vie du territoire ?

Gwendal Evenou, chargé de mission de l'Ulamir pour la création de cet EVS, vous accueille **tous les jeudi après-midi, de 14h à 17h**, à la salle de la garderie (en face de l'école) pour échanger et imaginer le futur du lien social à Rosnoën !

Campagne de destruction du nid primaire des frelons asiatiques

Comment reconnaître un frelon asiatique ?



Les frelons asiatiques sont légèrement plus petits que les frelons communs.

Autre différence, ils sont noirs et jaune orangé avec des pattes noires et jaunes, alors que les frelons communs sont marron et jaunes avec des pattes entièrement marron.

Il est important de savoir les différencier car le frelon commun est une espèce très utile qu'il ne faut pas détruire. Le frelon asiatique, au contraire, est une menace pour les abeilles dont il se nourrit et qui ne savent pas comment lutter contre lui.

Au printemps, chaque fondatrice fabrique un nid primaire. Les nids primaires se trouvent souvent près des habitations et à l'abri de la pluie : sous les gouttières, dans les hangars, les abris de jardin, les garages, aux angles des fenêtres...

Si vous repérez un nid primaire, vous pouvez appeler votre mairie ou la communauté de communes, ou le détruire vous-même s'il n'y a que la fondatrice.

Pour cela veillez à ce que la fondatrice soit dans le nid (souvent à la tombée de la nuit), placez un bocal (ou un sac) autour du nid, détachez le nid à l'aide d'un couteau au ras de son support, glissez le couvercle sur le bocal et fermez-le. Mettez-le ensuite au congélateur.

Ou écrasez le nid et la fondatrice avec un outil ou une planche.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, vous y trouverez de nombreux conseils, ou par téléphone : 02 98 27 24 76

Venez fêter les 2 ans du Bistr'Os

À ROSNOËN - L' ANNIF' du Bistr'Os

JEUDI 07 MAI 19H00
KARA... OK! BOOM

19H00 VENDREDI 08 MAI
APÉRO CHANTÉ
TRISTAN GLOAGUEN & CLÉMENT ANDRÉ

SESSION IRLANDAISE 21H00

SAMEDI 09 MAI
16H30 WOKES OF LIFE

18H00 DARO SWING
21H00 EMEZI

REPAS : PIZZAS

DIMANCHE 10 MAI À PARTIR DE 12H00
BBQ - AUBERGE ESPANOLE
APRÈS-MIDI MUSICAL
DJ, MUSIQUE ACOUSTIQUE



Mai a toujours une saveur particulière pour les adhérents du Bistr'Os...un mois anniversaire qui oblige à célébrer en fanfare l'ouverture du café associatif sur la commune il y a 2 ans maintenant.

Tous les habitants de Rosnoën (et ses environs – soyons fous du Pays de Brest !) sont invités à venir partager un moment festif pendant nos 4 jours de célébration dès le jeudi 07 jusqu'au dimanche 10 mai.

Si vous n'êtes pas disponibles sur ces dates, pas d'inquiétude la programmation estivale s'annonce riche en événements culturels...

Le Bistr'Os qu'est ce que c'est déjà ? Un café associatif qui fonctionne uniquement grâce aux bénévoles, une belle collaboration avec le comité des fêtes et le soutien de la mairie.

Ouvert du mercredi au dimanche toute l'année, les portes sont ouvertes en dehors des horaires du café pour des animations, initiatives ou autres événements répondant aux besoins de la population.

En effet, au delà de l'aspect (très convivial du format café) le Bistr'Os ambitionne d'être un lieu de vie et de partage, vecteur de lien social intergénérationnel entre les habitants. La préfiguration d'un Espace de Vie Sociale sur l'Aulne Maritime et l'engagement du Bistr'Os sur ce projet en est la preuve.

Contact :

bistros@tutamail.com

facebook : Bistr'Os café associatif de Rosnoën

Prochains repas intergénérationnels : les mercredis midis 27 mai et 24 juin, merci de vous inscrire au préalable à la mairie 02.98.81.91.97 pour partager un repas en compagnie des enfants de l'ALSH

Salle comble pour la soirée années 80 organisée le 21 mars dernier

Le comité des fêtes remercie tous les participants, Christophe pour l'animation et tous les bénévoles qui font le succès des manifestations !

Prochain rendez-vous le dimanche 19 juillet à midi à la salle polyvalente pour le traditionnel moules frites



Un nouveau restaurant à Rosnoën « Bistrot Chez Nénène »



Le restaurant le «Terres de Breizh» change de nom et de propriétaires, et devient « Le Bistrot chez Nénène », il est désormais porté par Sébastien et Charlène.

L'établissement proposera une cuisine traditionnelle, avec un menu bistrot tous les midis en semaine, ainsi qu'une carte à l'ardoise qui change régulièrement.

Un service sera assuré le midi et le soir, du lundi au samedi. Le lieu fera également bar, ouvert toute la journée à partir de 10h.

Réservation au 02.30.99.90.13
bistrotcheznenene@gmail.com

Exposition

RÈGNES INTERIEURS

Regard collectif sur nos mondes intérieurs à travers la métaphore du monde animal et végétal, par les élèves ados et adultes de l'Atelier du Chêne

DU 1^{er} AU 10 MAI 2026
à La Maison de Pays (face à la cave à vins) au Faou

VERNISSAGE le 1^{er} mai à 18h
suivi de la lecture-spectacle à 19h15 :
Chêne, Fraise et autres vivants par Maya Le Strat
et Karine Le Guillou – Le Livec

Infos : atelierdutchene.rosnoen@gmail.com



Une exposition à découvrir, en entrée libre :



- Samedi 2 et dimanche 3 mai de 10h à 18h //
- Mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 mai de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30 //
- Vendredi 8 et samedi 9 mai de 10h à 18h //
- Dimanche 10 mai de 13h à 17h



PERMANENCE FRANCE SERVICES À LA MAIRIE

Une permanence France Services se tient tous les 3èmes jeudis du mois à la mairie.

Ce service gratuit accompagne les administrés dans leurs démarches administratives : impôts, retraite, assurance maladie, emploi, prestations sociales, démarches en ligne, etc...

Un accompagnement personnalisé et confidentiel est proposé à toute personne ayant besoin d'aide ou d'orientation.

Prise de rendez-vous au 02.98.27.22.54 ou par mail : France.service@comcom-crozon.bzh

A noter qu'un agent de la DGFIP tiendra une permanence à la mairie le mercredi 5 mai de 14h à 17h. Prise de rdv obligatoire au même numéro

! RAPPEL : ABOIEMENTS ET NUISANCES

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont responsables des nuisances que leurs animaux peuvent occasionner.

Conformément à l'article R.1336-5 du Code de la santé publique, aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, troubler la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des maîtres d'empêcher les aboiements répétés ou prolongés de leur(s) chien(s). La Municipalité remercie chacun de veiller au bon respect de la tranquillité de tous, condition essentielle du bien-vivre ensemble dans notre commune.

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Toutes nos félicitations aux heureux parents de Suzanne Perchoc née le 18 février

Bulletin municipal édité par la commune de Rosnoën.

Directeur de la publication : Mickaël Kerneis, Le Maire . Imprimé par la mairie. Exemple gratuit